



Profitez encore plus
de vos voyages

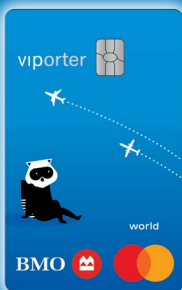


Table des matières

Bienvenue à bord.....	4
Pour commencer.....	5
Aperçu de votre carte.....	5
Avantages de la carte.....	6
Avantages supplémentaires.....	6
Options additionnelles.....	8
Services à valeur ajoutée.....	9
Protection Responsabilité zéro pour les cartes perdues ou volées.....	12
Protéger l'utilisation de votre NIP, de votre carte et de votre compte.....	13
Termes et conditions.....	15



Bienvenue
à bord

Félicitations pour votre choix de la carte Mastercard BMO VIPorter!

Votre prochaine escapade est plus proche que jamais grâce à notre nouvelle carte de crédit. Puisque vous obtenez des points VIPorter sur chaque dollar dépensé, il est facile d'accumuler des points pour votre prochain voyage. De plus, vous obtiendrez plus de points sur les achats auprès de Porter Airlines, y compris les vols, les bagages, les achats à bord et plus encore.

Votre carte de crédit de BMO comprend également plusieurs caractéristiques pour votre commodité et votre protection et est assortie de mesures de sécurité pour protéger votre carte et les renseignements qui vous concernent.

Parcourez le guide pour en savoir plus. [!\[\]\(a03a7eb2f4046e1d3c76772003e549ea_img.jpg\)](#)

Pour commencer



Activez votre nouvelle carte sans tarder

Suivez les instructions qui figurent sur l'autocollant apposé sur votre carte.



Inscrivez-vous aux Services bancaires en ligne sur le site bmo.com ou au moyen de l'appli Services mobiles BMO

Vous avez accès en tout temps à votre compte de carte de crédit.



Visitez flyporter.com/viporter

Visitez le site de Porter pour vérifier le solde de vos points et échanger vos points VIPorter pour votre prochain vol.



Inscrivez-vous aux relevés en ligne

Consultez en toute sécurité vos relevés en ligne pour votre carte de crédit à partir des Services bancaires en ligne de BMO.



Cartes supplémentaires

Ajoutez des titulaires de carte à votre compte et obtenez encore plus de points VIPorter. De plus, les titulaires de carte supplémentaires peuvent aussi profiter des avantages voyage de la carte.

Aperçu de votre carte

Partez à l'aventure et tirez parti des avantages Porter encore plus vite grâce à l'accumulation accélérée de points. Obtenez des points VIPorter pour chaque dollar dépensé et échangez-les contre une future escapade.

Obtention de points VIPorter

- **2 points** pour chaque dollar d'achats auprès de Porter^{ΔΔ1A}. Cela comprend les vols, les bagages, les achats à bord, les taxes, les frais et toute autre dépense liée aux déplacements.
- **1 point** pour chaque dollar dépensé en essence et en transport pour les déplacements quotidiens^{ΔΔ1A}.
- **1 point** pour chaque dollar dépensé à l'épicerie et au restaurant^{ΔΔ1A}.
- **1 point** pour chaque dollar dépensé en séjour à l'hôtel^{ΔΔ1A}.
- **0.5 points** pour chaque dollar dépensé dans les autres catégories d'achats^{ΔΔ1B}.

Obtenez deux fois des points

Lorsque vous utilisez votre carte de crédit VIPorter pour un vol de Porter, vous obtenez des points VIPorter de Porter et de BMO! Consultez le site flyporter.com/viporter pour voir le nombre de points que Porter vous donne en fonction de votre niveau VIPorter.



Avantages de la carte

Un bon de réduction de 35 % sur la réservation d'un vol par année pour vous et jusqu'à trois autres passagers sur la même réservation lorsque vous dépensez 25 000 \$ dans les 365 premiers jours suivant la date d'ouverture du compte^{ΔΔ2}

Placement prioritaire sur un autre vol en cas de retard^{*ΔΔ3}

Enregistrement exclusif^{*ΔΔ4}

Embarquement anticipé^{*ΔΔ4}

Aucune expiration des points VIPorter^{ΔΔ5}

Obtenez 1 \$ de dépenses admissibles pour chaque tranche de 25 \$ dépensés avec votre carte^{ΔΔ6}

Devenez automatiquement un membre Grand Voyageur

* Cet avantage s'applique à un maximum de huit compagnons sur la même réservation.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles déterminent votre niveau VIPorter. Lorsque vous atteignez certains seuils de dépenses, vous bénéficiez d'avantages voyage supplémentaires et d'un taux d'accumulation de points VIPorter plus élevé sur les achats auprès de Porter. Pour en savoir plus, consultez la page [À propos de VIPorter](#).

Avantages supplémentaires

Assurances

Protection médicale en voyage⁷

Profitez d'une assurance soins médicaux d'urgence à l'extérieur de la province pour les voyages d'une durée maximale de 8 jours (avec une couverture de 5 millions de dollars en frais médicaux admissibles) si vous avez moins de 65 ans. Profitez également d'une assurance exonération des dommages par collision pour les voitures de location, d'une assurance bagages et plus encore. Pour en savoir plus, veuillez consulter

le certificat d'assurance de la carte Mastercard BMO VIPorter World / de la carte Mastercard BMO VIPorter.

Assurance prolongation de garantie⁷

Évitez de payer des garanties prolongées sur votre prochain achat en utilisant votre carte de crédit de BMO. Nous doublons la période de garantie originale du fabricant, jusqu'à concurrence d'une année.

Assurance achats⁷

Obtenez une protection additionnelle. La plupart des biens achetés avec la carte sont automatiquement assurés contre le vol et les dommages pour une période de 90 jours à compter de la date d'achat.



Pour tout savoir sur vos assurances, y compris les restrictions et exclusions, reportez-vous au [certificat d'assurance de la carte Mastercard BMO VIPorter World / carte Mastercard BMO VIPorter](#) reçu avec votre carte.

Autres avantages

Économies sur la location de véhicules

Économisez jusqu'à 20 % dans les centres National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD††}, et jusqu'à 5 % dans les centres Enterprise Location d'autos^{MD††} partout dans le monde en réservant au moyen de l'[outil de location de véhicule](#)⁸.

Titulaires d'une carte Mastercard World

Les titulaires d'une carte Mastercard BMO VIPorter World sont admissibles à encore plus d'avantages. Pour en savoir plus, consultez le site [mastercard.ca](https://www.mastercard.ca).

Modes de paiement pratiques

Servez-vous des options suivantes pour transférer des fonds directement à partir de votre compte bancaire de BMO :

- **Services bancaires en ligne et Services mobiles de BMO :** Consultez [bmo.com](https://www.bmo.com) pour vous y inscrire.
- **Services bancaires par téléphone de BMO :** Composez le 1-800-363-9992 pour vous inscrire.
- **En personne** dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal
- **Prélèvements automatiques :** Établissez un prélèvement automatique mensuel sur votre compte de BMO ou de n'importe quelle autre institution financière au Canada.
- Pour en savoir plus, composez le **1-800-263-2263**.

Numérique libre-service

Ayez votre carte à portée de main grâce à l'appli Services mobiles BMO ou aux Services bancaires en ligne de BMO.

- **Gérez mieux votre argent afin d'en tirer le maximum** - Utilisez l'appli pour recevoir des données hebdomadaires et mensuelles sur vos dépenses qui vous aideront à garder le contrôle de vos finances. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).
- **Vérifiez votre cote de crédit sans frais** - Vérifiez facilement votre cote de crédit sans frais. Ne vous inquiétez pas, l'utilisation de cette fonction n'aura aucune incidence sur votre cote de crédit.
- **Signalez une carte perdue ou volée** - Signalez rapidement et facilement la perte ou le vol d'une carte et demandez son remplacement.
- **Bloquez et débloquez votre carte** - Si vous égariez votre carte, bloquez-la temporairement à des fins de protection et débloquez-la facilement lorsque vous la retrouvez.
- **Établissez des alertes et surveillez votre argent** - Configurez facilement des alertes afin de repérer les activités suspectes sur votre compte, recevez des avis de paiement de carte de crédit, et plus encore.
- **Utilisez l'appli, pas le téléphone** - Utilisez l'appli ou les Services bancaires en ligne pour réinitialiser votre NIP, contester une transaction et plus encore.

Options additionnelles

Services d'assistance routière BMO

Prenez la route l'esprit tranquille partout au Canada et dans la zone continentale des États-Unis. Un simple coup de fil suffit pour faire remorquer votre véhicule, déverrouiller vos portières, recharger votre batterie ou pour obtenir tout autre service d'urgence offert par l'Association de l'Automobile Dominion. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.

Services routiers à la carte BMO

Fournis par l'Association de l'Automobile Dominion, les Services routiers à la carte BMO sont offerts sur la plupart des routes au Canada et aux États-Unis. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#). Les frais sont simplement portés à votre compte Mastercard BMO. Pour en savoir plus, composez le 1-866-731-4998.

Protection solde de la carte de crédit BMO améliorée facultative

Protégez-vous en cas d'imprévu. Protégez le solde de votre carte Mastercard BMO contre des événements de la vie comme un décès, une invalidité totale ou une perte d'emploi. La prime de la Protection solde de la carte de crédit BMO est de 1 \$ pour chaque tranche de 100 \$ du solde total de votre relevé (plus les taxes provinciales applicables)⁹. Ajoutez cette option à votre carte en visitant le site bmoprotection.assurant.com/fr ou en composant le 1-844-840-8142 pour obtenir le service d'urgence dont vous pourriez avoir besoin.

Services à valeur ajoutée

Votre carte Mastercard BMO VIPorter vous procure une foule d'avantages intéressants :

Vivez maintenant, payez plus intelligemment

Un programme de versements échelonnés
PaiementFuté BMO peut rendre votre vie plus abordable dès maintenant en convertissant vos achats par carte de crédit en paiements mensuels moins élevés. Consultez la page bmo.com/paiementfute pour en savoir plus.

Fonction de paiement sans contact de Mastercard : Tapez et Partez^{MC*}.

Votre carte de crédit BMO vous permet de régler vos achats chez les commerçants dotés d'un terminal sans contact, sans avoir à y glisser votre carte. C'est simple : vous tapez votre carte munie de la fonction sans contact sur le terminal, et voilà, vous partez! Pour en savoir plus, consultez mastercard.ca/tapezetpartez.

Alertes BMO

Inscrivez-vous aux alertes BMO – un moyen facile de rester au fait des renseignements sur votre compte lorsque vous êtes en déplacement. Recevez des renseignements utiles par courriel ou par message texte, comme un rappel de la date d'échéance de votre prochain paiement, votre limite de crédit et plus encore. Rendez-vous sur bmo.com/servicesbancairesenligne pour inscrire votre compte.

Cliquer pour payer de Mastercard^{MD*}

Payer en ligne devrait être rapide, facile et sûr. Grâce à la fonction Cliquer pour payer, vous pouvez payer avec votre carte de crédit BMO en toute sécurité, en quelques clics seulement. Pour en savoir plus, consultez le site bmo.com/cliquer-pour-payer.

Relevés en ligne et Alertes relevé en ligne

Consultez en toute sécurité et en tout temps les relevés en ligne de votre compte de carte de crédit de BMO à partir des Services bancaires en ligne de BMO. Inscrivez-vous pour recevoir des alertes par courriel ou par message texte lorsque vos relevés en ligne sont disponibles; les Alertes relevé en ligne vous aideront à planifier vos paiements de carte de crédit.

Apple Pay

Ajoutez votre carte de débit ou de crédit de BMO à Apple Pay pour profiter des paiements sécurisés et pratiques faits à partir de votre iPhone, Apple Watch ou iPad. Grâce à Apple Pay¹¹, vous pouvez payer en magasin¹⁰ ou faire des paiements dans les applications rapidement et facilement. Pour la liste complète des appareils Apple qui sont compatibles avec Apple Pay, visitez apple.com/ca/fr/apple-pay.

Google Pay^{MC}

BMO vous offre un moyen simple et sûr de payer en utilisant votre téléphone et votre carte de crédit ou de débit de BMO. Ajoutez votre carte de crédit ou de débit de BMO à Google Pay pour commencer à faire des achats en magasin et dans des applications. Rendez-vous sur Google Play et téléchargez l'application Google Pay dès aujourd'hui.

Service TransfertÉclair^{MD} de BMO

TransfertÉclair est un service gratuit qui vous aide à transférer vos prélèvements automatiques d'une autre institution financière à votre nouvelle carte de crédit BMO. Un avis de transfert de compte est également envoyé à tous les fournisseurs que vous avez autorisés à faire des prélèvements automatiques¹².



Protection Responsabilité zéro¹³ pour les cartes perdues ou volées

Avec la protection Responsabilité zéro, si votre carte est utilisée sans votre autorisation, vous êtes dégagé de toute responsabilité, à condition de remplir les critères suivants :

- vous n'avez pas contribué à l'utilisation non autorisée de votre carte;
- vous avez pris des précautions raisonnables pour protéger votre carte et votre numéro d'identification personnel (NIP);
- vous nous avez informés immédiatement après avoir appris que votre carte ou vos chèques avaient été volés, perdus ou utilisés abusivement, ou après avoir soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP.



Si vous ne respectez pas tous ces critères, vous serez tenu responsable de tous les frais liés à l'utilisation non autorisée de votre carte.

Protéger l'utilisation de votre NIP, de votre carte et de votre compte

Vous devez assurer la sécurité de votre compte. Vous devez prendre les précautions raisonnables nécessaires pour éviter que votre carte, votre NIP, les renseignements sur votre compte et vos chèques ne soient perdus, volés ou utilisés de manière abusive.

Pour protéger votre NIP :

- Vous ne devez pas inscrire votre NIP sur votre carte;
- Vous ne devez pas sélectionner un NIP qui s'inspire de votre nom, de votre date de naissance, de vos numéros de téléphone, de votre adresse ou de votre numéro d'assurance sociale.

Si vous ne protégez pas adéquatement votre NIP, vous pourriez être tenu responsable des transactions non autorisées effectuées dans votre compte. Lorsque vous entrez votre NIP au clavier d'un guichet automatique, d'un terminal de point de vente, d'un téléphone ou d'un ordinateur dans un endroit public, veuillez prendre des précautions raisonnables, en vous assurant par exemple que personne ne vous regarde et en cachant le clavier avec votre corps ou votre main, pour empêcher que quelqu'un ne voie votre NIP.

Nous vous recommandons de vous méfier de tout site Web, tout service en ligne, tout appelant ou toute autre partie qui affirme représenter la Banque de Montréal (ou une de ses filiales) et vous demande de divulguer ces renseignements ou qui prétend réunir, résumer, regrouper ou consolider vos données financières ou autres renseignements actuellement accessibles en ligne.

Notre engagement envers vous

BMG Groupe financier vous remercie de lui donner l'occasion de vous aider à réaliser vos objectifs financiers actuels et futurs. Notre priorité est le client. Nous nous engageons à vous servir dans un souci d'excellence et de vous aider le mieux possible à atteindre vos objectifs. Pour ce faire, nous devons vous écouter attentivement, chercher constamment à améliorer les rapports que nous avons avec vous et mériter le privilège d'être votre fournisseur de services dans le domaine financier.



Modalités et conditions

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont exacts en date du 7 février 2025 et peuvent être modifiés de temps à autre.

^{AA} VIPorter est un programme de récompense offert par VIPorter Inc. Veuillez vous assurer que vous, le titulaire principal, fournissez votre propre numéro VIPorter à lier à votre compte de carte Mastercard BMO VIPorter. En effet, il est interdit de lier le numéro VIPorter d'une autre personne. Une fois que le numéro VIPorter du titulaire principal est lié au compte de carte de crédit, veuillez prévoir jusqu'à 72 heures pour que ces avantages soient activés. Il faut un numéro VIPorter pour pouvoir recevoir des points VIPorter ou accéder aux récompenses et aux avantages de VIPorter. Vous devez inclure ce même numéro VIPorter lié à vos réservations Porter admissibles pour bénéficier des avantages de Porter Airlines. Le nom figurant sur la réservation de Porter Airlines doit être identique au nom qui figure sur le compte VIPorter du voyageur. Les avantages de Porter Airlines sont valides sur les itinéraires commercialisés et exploités entièrement par Porter Airlines; ils ne sont pas valides sur les itinéraires qui comprennent des vols exploités par des partenaires de Porter dans le cadre d'un accord de partage de code ou d'un accord intercompagnies. Les points VIPorter émis lors de l'utilisation de la carte seront crédités au compte VIPorter du titulaire principal.

Les comptes VIPorter du titulaire principal et des utilisateurs autorisés doivent être en règle pour qu'il soit possible de recevoir des points VIPorter ou de profiter des avantages de la carte Mastercard BMO VIPorter. Les avantages de Porter Airlines ne sont plus offerts une fois que le compte est fermé, peu importe la raison de la fermeture, ou si le produit de carte passe à une carte Mastercard autre qu'une carte VIPorter. L'adhésion à VIPorter et ses avantages sont assujettis aux modalités du programme VIPorter et à toute condition applicable de Porter Airlines concernant un avantage (y compris les tarifs publiés contenant des modalités de transport pour les voyages à bord de Porter Airlines), selon ce qui est déterminé par Porter Airlines à son entière discrétion et qui peut être modifié de temps à autre. Le tout est régi par les modalités de VIPorter et, en cas de conflit entre les présentes modalités et les modalités de VIPorter, les modalités de VIPorter auront préséance.

^{1A} Vous obtiendrez 2 points VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles auprès de Porter, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par année de dépenses nettes auprès de Porter par compte de carte Mastercard BMO VIPorter ou de carte Mastercard BMO VIPorter World (remise à zéro le 1er janvier de chaque année civile). Les 2 points VIPorter se composent du taux d'accumulation de base de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé avec la carte (« points de base ») et de la prime de 1,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles auprès de Porter (« points en prime »). Pour accumuler des points en prime, vos achats doivent être effectués directement auprès de Porter Airlines, sur flyporter.com, en passant par le centre d'appels de Porter Airlines, en personne au comptoir du service à la clientèle de Porter à l'aéroport ou à bord d'un vol de Porter. Si le montant total de vos achats annuels dépasse 10 000 \$, vous continuerez à recevoir les points de base.

Vous obtiendrez 1 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles liés à l'essence et au transport, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par année de dépenses nettes en frais d'essence et de transport par compte de carte Mastercard BMO VIPorter ou de carte Mastercard BMO VIPorter World (remise à zéro le 1er janvier de chaque année civile). Le point VIPorter se compose du taux d'accumulation de base de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé avec la carte (« points de base ») et de la prime de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles liés à l'essence et au transport (« points en prime »). Pour que vous puissiez accumuler des points en prime, vos achats doivent être effectués chez des commerçants classés par le réseau de Mastercard dans la catégorie de l'essence et du transport, comme les stations-service, les lignes d'autobus et les agences de location de véhicules, entre autres. Si le montant total de vos achats annuels dépasse 3 000 \$, vous continuerez à recevoir les points de base. Certains commerçants peuvent vendre des produits ou des services identiques ou semblables à ceux des commerçants admissibles, ou sont des commerçants distincts situés dans les mêmes locaux que les commerçants admissibles, mais sont classés par Mastercard dans des catégories différentes (« autres commerçants »). Les achats effectués auprès d'autres commerçants ne donnent droit qu'aux points de base.

Vous obtiendrez 1 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles liés à la restauration et à l'épicerie, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par année de dépenses nettes en restauration et en épicerie, par compte de carte Mastercard BMO VIPorter ou de carte Mastercard BMO VIPorter World (remise à zéro le 1er janvier de chaque année civile). Le point VIPorter se compose du taux d'accumulation de base de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé avec la carte (« points de base ») et de la prime de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en achats admissibles liés à la restauration et à l'épicerie (« points en prime »). Pour que vous puissiez accumuler des points en prime, vos achats doivent être effectués chez des commerçants classés par le réseau Mastercard dans la catégorie de la restauration et des épiceries. Si le montant total de vos achats annuels dépasse 5 000 \$, vous continuerez à recevoir les points de base. Certains commerçants peuvent vendre des produits ou des services identiques ou semblables à ceux des commerçants admissibles, ou sont des commerçants distincts situés dans les mêmes locaux que les commerçants admissibles, mais sont classés par Mastercard dans des catégories différentes (« autres commerçants »). Les achats effectués auprès d'autres commerçants ne donnent droit qu'aux points de base.

Vous obtiendrez 1 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en frais d'hébergement hôtelier, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par année de dépenses nettes en frais d'hébergement hôtelier, par compte de carte Mastercard BMO VIPorter ou de carte Mastercard BMO VIPorter World (remise à zéro le 1er janvier de chaque année civile). Le point VIPorter se compose du taux d'accumulation de base de 0,5 point VIPorter de base pour chaque dollar dépensé avec la carte (« points de base ») et de la prime de 0,5 point VIPorter pour chaque dollar dépensé en frais d'hébergement hôtelier admissibles (« points en prime »). Pour que vous puissiez

accumuler des points en prime, vos achats doivent être effectués chez des commerçants classés par le réseau Mastercard dans la catégorie des hôtels. Si le montant total de vos achats annuels dépasse 3 000 \$, vous continuerez à recevoir les points de base. Certains commerçants peuvent vendre des produits ou des services identiques ou semblables à ceux des commerçants admissibles, ou sont des commerçants distincts situés dans les mêmes locaux que les commerçants admissibles, mais sont classés par Mastercard dans des catégories différentes (« autres commerçants »). Les achats effectués auprès d'autres commerçants ne donnent droit qu'aux points de base.

¹⁸ Sous réserve des modalités du programme VIPorter BMO, les points VIPorter sont calculés sur les achats de biens et de services portés à un compte de carte Mastercard BMO VIPorter moins les remboursements et les rajustements. Les avances de fonds, les opérations en quasi-espèces, les intérêts, les frais, les paiements, les rajustements de débit et de crédit ainsi que tout montant autre que des achats qui sont portés à votre compte au moyen de votre carte ou de chèques ne donnent pas droit à des points VIPorter. Nous pouvons de temps à autre établir que d'autres opérations donnent droit ou ne donnent pas droit à des points VIPorter.

² Les titulaires principaux recevront une réduction annuelle de 35 % sur la réservation d'un vol auprès de Porter après avoir dépensé au moins 25 000 \$ (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit) dans les 365 premiers jours suivant la date d'ouverture du compte, sous réserve des présentes modalités. Le bon pour un vol sera disponible de quatre à six semaines après le moment auquel l'exigence relative aux dépenses a été respectée.

À chaque date anniversaire de l'adhésion à la carte, le calcul des achats est remis à zéro et les titulaires principaux doivent redevenir admissible au cours de la nouvelle période annuelle. Le bon pour un vol permet à jusqu'à trois compagnons de voyage d'accompagner le titulaire principal en bénéficiant d'une réduction de 35 % sur le tarif de base du vol (ne s'applique pas aux taxes, aux frais, aux charges et aux suppléments, qui doivent être payés au moment de la réservation). Le bon pour un vol ne peut être utilisé que dans les cas suivants :

- A. sur les vols exploités par Porter Airlines (Canada) Limited et Porter Airlines Inc.;
- B. si le ou les passagers supplémentaires qui voyagent avec vous suivent le même itinéraire;
- C. au moment de l'achat.

Le bon pour un vol ne peut pas être utilisé dans les cas suivants :

- A. appliqué à une réservation existante;
- B. utilisé pour une réservation pour plus de trois passagers.

Un maximum d'un bon pour un vol peut être utilisé par réservation. Si un billet aller simple est réservé, le bon de réduction sera considéré comme entièrement utilisé et la partie retour du voyage sera perdue. Valide pour voyager en tout temps, sans période d'interdiction. Également valide pour l'achat de billets en solde.

Le bon pour un vol est valide pendant 12 mois à compter de la date à laquelle il a été émis. La réservation doit être effectuée avant la date d'expiration du bon pour un vol, mais le voyage peut avoir lieu après cette date d'expiration, sous réserve de la disponibilité du vol au moment de la réservation. Les bons pour un vol inutilisés seront automatiquement annulés à la date d'annulation du compte de carte, peu importe la raison de l'annulation, ou si le compte de carte passe à un autre produit.

³ Valide pour les titulaires principaux et secondaires de carte Mastercard BMO VIPorter, de carte Mastercard BMO VIPorter World et de carte Mastercard BMO VIPorter World Elite, et jusqu'à huit (8) invités supplémentaires figurant sur la même réservation. Au besoin, vous bénéficierez d'un placement prioritaire sur un autre vol en cas de retard de votre vol.

⁴ Valide pour les titulaires principaux et secondaires de carte Mastercard BMO VIPorter, de carte Mastercard BMO VIPorter World et de carte Mastercard BMO VIPorter World Elite, et jusqu'à huit (8) invités supplémentaires figurant sur la même réservation. Bénéficiez d'un enregistrement exclusif, d'un embarquement anticipé et d'un contrôle de sécurité prioritaire (s'il y a lieu).

⁵ Tous les points VIPorter accumulés, peu importe leur source, n'expireront pas tant que votre compte de carte de crédit BMO VIPorter sera actif, même si vous n'avez pas pris l'avion ou échangé vos points dans un délai de vingt-quatre (24) mois. Si votre carte de crédit BMO VIPorter est annulée, vos points VIPorter expireront, conformément aux [Modalités et conditions](#) du programme de récompenses de VIPorter.

⁶ Obtenez 1 \$ en dépenses admissibles pour votre niveau Grand Voyageur VIPorter par tranche de 25 \$ (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit). Les dépenses admissibles seront portées à votre compte un ou deux jours ouvrables après la préparation de votre relevé de carte de crédit mensuel. Par exemple, si votre relevé mensuel est préparé le 1er novembre 2024, vos dépenses admissibles seront portées à votre compte au plus tard le 4 novembre 2024 et seront prises en considération dans votre solde de dépenses admissibles à ce moment.

Vos dépenses admissibles sont calculées en prenant la somme de vos achats (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit) figurant sur votre relevé mensuel, en divisant ce montant par vingt-cinq (25) et en arrondissant au nombre entier le plus proche. Pour bénéficier des dépenses admissibles, il faut que votre compte de carte de crédit soit ouvert et en règle.

Le niveau Grand Voyageur VIPorter est recalculé à la fin de chaque année civile en fonction de vos dépenses admissibles au cours de cette année-là. Vos dépenses admissibles de 1 \$ par tranche de 25 \$ dépensés avec votre carte contribuent au total de vos dépenses admissibles de cette année civile et à votre niveau Grand Voyageur VIPorter au moment où celui-ci est attribué. Cet avantage n'a aucune valeur monétaire ou d'échange et ne peut être ni vendu ni transféré. Porter Airlines se réserve le droit de modifier ou de retirer l'avantage à tout moment.

⁷ Les protections d'assurance sont assujetties à des modalités particulières, y compris des restrictions, des exclusions et d'autres renseignements importants figurant dans le Certificat d'assurance, qui est envoyée aux nouveaux titulaires de carte. Les couvertures d'assurance sont offertes par la Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, une société membre du groupe Co-operators, et gérées par Allianz Global Assistance. Allianz Global Assistance est une dénomination commerciale enregistrée de Services AZGA Canada Inc. et d'Agence d'assurances AZGA Canada Ltée. Pour toute question, communiquez avec Allianz Global Assistance Canada au 1-877-704-0341 ou consultez le site www.allianz-assistance.ca/fr_CA.

Compagnie d'Assurance Générale CUMIS
151 North Service Road,
C. P. 5065
Burlington (Ontario) L7R 4C2
Canada
1-800-263-9120
www.cumis.com

⁸ La réduction ne s'applique qu'au tarif de base (temps et kilométrage) et ne s'applique pas aux taxes, aux frais et aux frais supplémentaires liés au ravitaillement en carburant, au dépôt, à la livraison, aux jeunes conducteurs, aux conducteurs additionnels, au ramassage, à la location pour un aller simple ou à tout autre produit ou service optionnel (par exemple, l'assurance collision sans franchise qui peut coûter jusqu'à 50 \$ par jour), dont la responsabilité incombe à la personne qui loue le véhicule. Offre valable pour la catégorie de la voiture du véhicule réservée. Offre valable dans les aéroports participants et les emplacements à proximité des pays ou régions concernés. La réservations auprès des partenaires participants de National Location d'autos, d'Alamo Rent A Car et d'Enterprise Location d'autos doit être faite au moins 24 heures avant l'heure de ramassage prévue. Des frais obligatoires supplémentaires peuvent être imposés, y compris, mais sans s'y limiter, des frais d'installation d'aéroport, des frais de concession d'aéroport, des frais de la commission du tourisme, des frais de récupération de l'immatriculation du véhicule ou d'autres taxes ou frais imposés par le gouvernement. Pour de plus amples renseignements, y compris une estimation du coût total de votre location, visitez notre site Web à l'adresse partners.rentalcar.com/bmo-french.

BMO se réserve le droit de mettre fin à l'offre ou d'en modifier les modalités en tout temps. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre réduction et ne peut être appliquée à une réservation ou à une location antérieure ou existante. L'offre dépend de la disponibilité des véhicules au moment de la réservation. La personne qui loue le véhicule doit remplir les critères relatifs à l'âge, au dossier de conduite et au crédit. Veuillez consulter votre police d'assurance automobile ou votre contrat d'adhésion de carte de crédit pour connaître votre couverture en ce qui concerne la location de véhicule. D'autres restrictions, notamment lors de jours fériés et de périodes d'interdiction, peuvent s'appliquer. Le service de ramassage et de dépôt est assujéti à des restrictions géographiques et autres. Non transférable. Sans valeur là où la loi l'interdit.

⁹ L'assurance Protection solde de la carte de crédit BMO - Améliorée est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (ABIC) et American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride (ABLAC) en vertu des polices numéros 1020BPE et 1020BPEL. ABIC et ABLAC ainsi que leurs sociétés affiliées et filiales exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant^{MD}. Assurant^{MD} est une marque de commerce déposée de Assurant, Inc. Pour toute question concernant l'assureur, vous pouvez communiquer avec Assurant^{MD} au 1 800 268 5962 ou consulter le site www.assurant.ca.

¹⁰ Des limites peuvent s'appliquer aux transactions. Pour des raisons de sécurité, vous pourriez devoir périodiquement insérer votre carte dans le terminal ou entrer votre NIP lorsque vous utilisez Apple Pay.

¹¹ Des frais de messagerie ou d'utilisation de données peuvent s'appliquer. Pour plus de précisions, communiquez avec votre fournisseur de services sans fil.

¹² Si vous vous inscrivez au service TransfertÉclair, et que la Banque vous émet une carte de remplacement pour quelque raison que ce soit, notamment dans le cas où votre carte est perdue, volée ou expirée, au moment où vous activez votre nouvelle carte, BMO fournira votre nouveau numéro de carte à vos fournisseurs/ commerçants pour permettre à vos prélèvements automatiques de continuer sans interruption. Certains fournisseurs, dont des institutions financières, n'acceptent pas que l'on utilise le service TransfertÉclair, y compris pour le transfert du dépôt des chèques de paie. Les institutions financières qui acceptent son utilisation peuvent demander aux clients qu'ils confirment les transferts. Le service TransfertÉclair de BMO est un service fourni par D+H. D+H désigne ce service par le nom de Gestionnaire de paiement, une solution technologique logicielle unique (brevet en instance) conçue pour gérer les paiements préautorisés. © 2016. D+H et Gestionnaire de paiement sont des marques de commerce de D+H Limited Partnership.

¹³ Pour en savoir plus, reportez-vous à votre Contrat du titulaire de carte de crédit BMO.

Porter et ViPorter sont des marques de commerce déposées de Porter Aviation Holdings Inc., utilisées sous licence.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

^{MC®/MD®} Mastercard est une marque de commerce déposée, et le logo formé de deux cercles imbriqués est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées en vertu d'une licence.

^{††} National Location d'autos, Alamo Rent A Car et Enterprise Location d'autos sont des marques de commerce de 2024 Enterprise Holdings, Inc.

Apple, le logo Apple, Apple Pay, iPhone, Apple Watch et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays. iOS est une marque de commerce ou une marque de commerce déposée de Cisco aux États-Unis et dans d'autres pays.

^{MC} Google Play, Google Pay et le logo de Google Pay sont des marques de commerce de Google LLC

Coordonnées du service de cartes de crédit de BMO



Pour vérifier votre compte en ligne
bmo.com/servicesbancairesenligne



Questions

1-800-263-2263

Pour les clients qui sont sourds ou malentendants, BMO accepte en tout temps (24/7) les appels provenant des fournisseurs de service externes formés pour offrir un service de relais téléphonique par télécriteur (SRT) ou de relais vidéo (SRV).

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence

1-800-361-3361

1-514-877-0330 (à frais virés)

